

SYNTHESE

L'intervention de la Région Normandie dans le dispositif de validation des acquis de l'expérience repose sur deux actions :

- la **mission d'information et de conseil** en validation des acquis de l'expérience (VAE) assurée par les 33 points relais conseils (PRC), à destination de tous les publics de la région Normandie ;
- l'**aide financière régionale** accordée aux demandeurs d'emploi dans le cadre de leur accompagnement à la constitution du dossier déposé auprès du jury.

En région Normandie, l'offre de services des PRC a bénéficié en moyenne à 4 000 personnes par année sur la période 2016-2019 (sur laquelle a porté l'évaluation). L'aide financière a été attribuée en moyenne à 525 demandeurs d'emploi par année.

► **Des interventions pertinentes bien qu'il soit difficile, d'une façon générale, d'estimer le potentiel de personnes susceptibles d'être concernées par le dispositif de la VAE.**



- De notre point de vue, et de l'avis de l'ensemble des acteurs institutionnels de l'écosystème de l'emploi et de la formation en Normandie, des conseillers VAE et des bénéficiaires, **les besoins exprimés par les différentes parties prenantes sont couverts par l'activité des PRC, par le dispositif d'aide individuelle aux demandeurs d'emploi ainsi que par l'animation régionale.**



- L'ensemble des acteurs souligne **la qualité de la prestation des PRC en particulier la connaissance très large qu'ont les conseillers de l'ensemble des certifications et des référentiels, ainsi que leur capacité à mettre en regard les expériences et projets professionnels des candidats avec ces référentiels.**



- Les bénéficiaires de l'aide financière interrogés dans le cadre de l'enquête estiment que **celle-ci est utile pour bénéficier d'un accompagnement afin de constituer le dossier de VAE à destination du jury.**



- Le **maillage territorial est équilibré** et permet à chaque candidat de trouver un point d'accueil en proximité de son domicile ou de son lieu de travail, sur des plages horaires qui semblent lui convenir.

► **La cohérence des actions de la Région est prouvée, même si le dispositif de VAE est encore, à l'échelle nationale, en manque d'indicateurs et de ratio permettant un pilotage plus efficient**



- La cohérence des dispositifs (PRC et aide financière aux demandeurs d'emploi) au regard de ceux portés par les autres acteurs régionaux se mesure par la complémentarité des interventions entre elles. Dans ce registre, **la complémentarité est assurée.**



- **La plus-value des conseillers VAE** intervenant au titre des PRC se situe dans la connaissance des certifications et référentiels et dans **leur capacité à mettre en relation les expériences des candidats avec ces certifications et référentiels.** Cette plus-value s'accompagne d'un investissement dans des actions de communication, comme la « Semaine de la VAE » organisée annuellement.

- Le repérage de la nature des actions et des interventions des conseillers nous amène à développer l'idée selon laquelle **le « travail » de ces conseillers VAE en PRC est le socle sur lequel se construit la cohérence externe.** Ils remplissent une fonction très importante et fondamentale sur laquelle doivent s'articuler les autres actions.

► Les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique régionale d'accompagnement à la VAE sont porteuses d'efficacité



- La **traçabilité des parcours des personnes passées par le dispositif de la VAE** sur le long terme n'est pas organisée à ce jour. De plus, les systèmes d'information portés par les différents acteurs du processus évoluent régulièrement et rendent difficile la mise en relation des informations.



- Les « **publics prioritaires** » [sans qualification ou avec un bas niveau de qualification] - au titre des publics cibles de l'ensemble des actions d'orientation et de formation professionnelle de la Région, s'inscrivent peu dans les démarches VAE. Nous pouvons faire l'hypothèse que se reproduit en Normandie le modèle national d'accès à la VAE.



- Les **aides individuelles aux demandeurs d'emploi** conduisent à un taux d'engagement et de réussite convenable, avec peu d'abandons en cours de parcours et un taux de validation légèrement plus élevé que pour tous les publics.



- La **régulation et le pilotage régional** sont essentiellement assurés, avec un grand professionnalisme, par une chargée de mission animatrice du réseau des conseillers VAE des PRC, qui détient une expertise particulièrement développée et appréciée.

► Les points forts

Les principaux atouts dont dispose le dispositif de la VAE en Normandie et sur lesquels il conviendra de s'appuyer pour une montée en puissance, sont :

- * **Un portage politique** traduit dans la structuration des services de la Région et de l'Agence de l'orientation et des métiers de Normandie intégrant les dispositifs VAE ;
- * **Une qualité remarquable de l'animation** et de la coordination régionale des phases d'information et de conseil, de la relation aux accompagnateurs et aux valideurs ;
- * **Une qualité soulignée du travail des conseillers VAE** qui disposent d'une remarquable connaissance des référentiels leur permettant d'établir le lien entre les compétences détenues a priori par la personne et les compétences logées dans les référentiels des différentes certifications ;
- * **Un programme de professionnalisation** des conseillers VAE apprécié et efficace ;
- * **L'existence de liens interpersonnels** entre les différents porteurs des étapes du parcours ;
- * **Un maillage territorial** important, tant du côté des PRC que du côté des accompagnateurs.

► Des freins à lever ...

Quelques difficultés ont été relevées :

- * **La perte de lisibilité** des outils nationaux de **recensement des certifications** (Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP) mis à disposition est aujourd'hui un frein au développement de la connaissance ;
- * cela renforce la **difficulté d'accès à une information de base** sur les certifications déjà limitée ;
 - o Les certifications universitaires sont extrêmement nombreuses et peu disponibles en termes de référentiels ;
 - o L'information sur les diplômes n'arrive pas toujours en temps et en heure, mettant ainsi en difficulté des candidats qui seraient positionnés sur une certification dont le référentiel change, voire disparaît durant sa période de préparation de son dossier jury ;
- * Le **déficit de communication autour de la VAE** induit des difficultés pour des candidats
 - o qui voudraient faire une VAE mais pour lesquels il s'avère que ce n'est pas possible,
 - o qui ne savent pas qu'ils pourraient faire une VAE pour avancer dans leur projet professionnel) ;
- * Le **manque de lien entre les différentes étapes** du parcours de la VAE induit quant à lui :
 - o La perception d'un réseau d'acteurs existant par tronçon ne prenant pas en compte la totalité des étapes du parcours ;
 - o La difficulté à mettre en place un outil de suivi ;
 - o L'absence de moyens pour évaluer le vivier des personnes qui pourraient s'inscrire dans un parcours de VAE.

► Les préconisations et recommandations

Les objectifs portés par les préconisations sont :

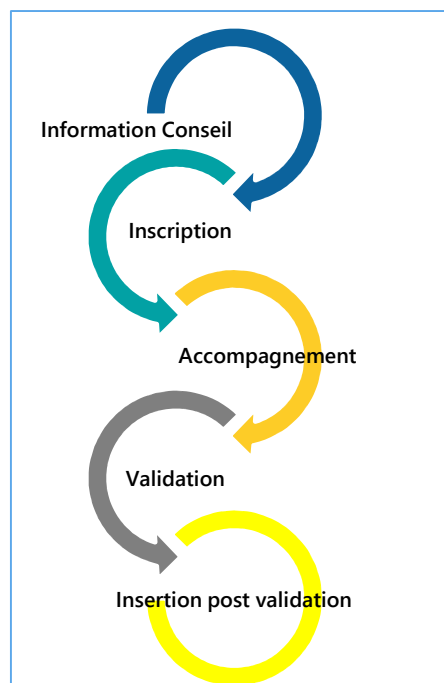
- **Permettre au plus grand nombre** d'accéder, par cette voie, à une certification ;
- **Consolider et diffuser, en permanence, des ressources matérielles et immatérielles** pour l'ensemble des candidats et des intervenants de l'ensemble du parcours vers l'obtention de la certification ;
- **Simplifier – pour le candidat – l'accès à ces ressources** et aux ressources financières auxquelles il peut avoir accès.

Ces changements attendus **doivent trouver leurs origines dans les cadres stratégiques** :

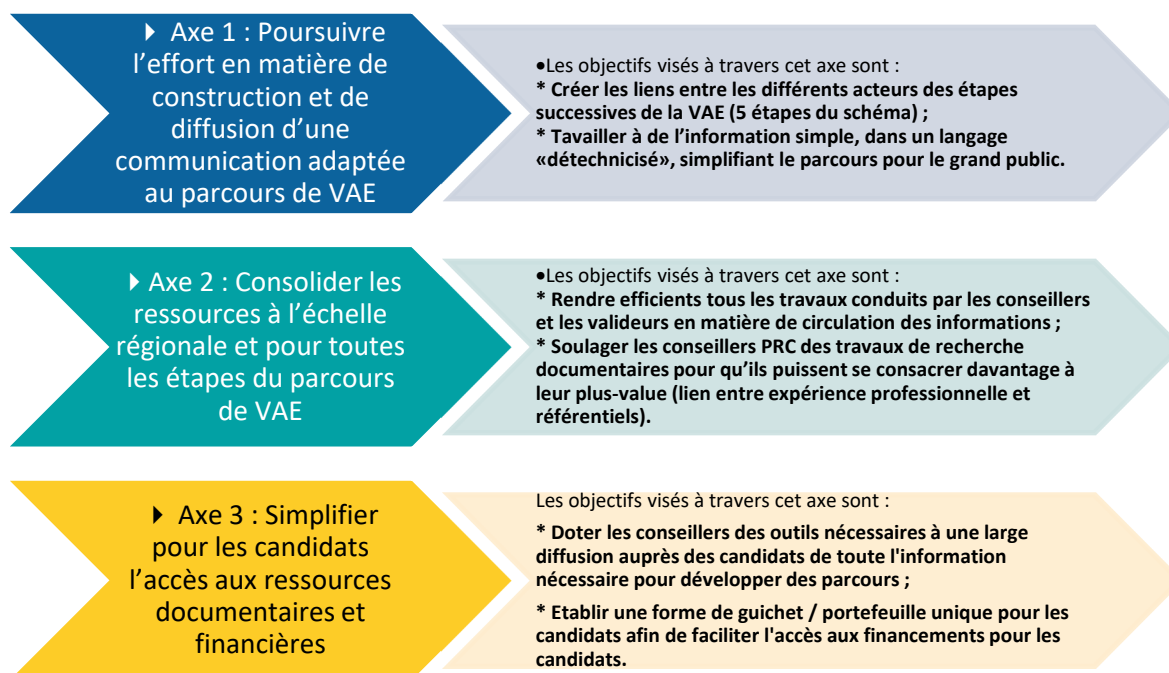
- le CPRDFOP de la Région Normandie 2017-2022 et en particulier son axe 3 ;
- le PACTE normand pour le développement des compétences ;

et **s'inscrire dans la finalité d'une meilleure insertion professionnelle dans l'emploi** à l'issue des parcours (qui doit être mesurée).

L'objectif est – avec les autres dispositifs de formation – de **contribuer à ce que les personnes qui en ont besoin ou qui le souhaitent puissent acquérir une certification** en lien avec leurs compétences et qualifications. Le continuum doit être assuré et suivi pour le candidat : de l'information conseil à l'insertion post validation.



L'ensemble des travaux conduits dans le cadre de cette mission nous amènent à formuler **des préconisations selon trois grands axes stratégiques** dans lesquelles viennent s'inscrire un certain nombre d'actions.



Les actions à privilégier

À travers ces axes, des types d'actions sont à retenir :

Axe 1

- Créer un « kit VAE » adapté aux différents publics [entreprise / conseiller / candidat] dans un vocabulaire accessible (sorte de kit de premier niveau pour tout le monde) ;
- Créer une interface avec toutes les phases, de type plateforme [et intégrant un outil de suivi, en lien avec l'objectif suivant] ;
- Conduire une campagne de communication régionale avec des ambassadeurs témoins, dans le but de développer la notoriété et la compréhension du dispositif (de type « Canal VAE Normandie », à l'image des campagnes radio et sport TV dont YouTube sur l'apprentissage, sur les métiers du BTP, etc.).

Axe 2

- Constituer un réseau de partage de documents avec une fonction de mutualisation des dépouillements des revues /newsletters / sites internet en lien avec toutes les certifications et les modalités de recevabilité des candidatures ;
- Disposer d'une plateforme mutualisant également les autres ressources, pour les candidats par exemple (accompagnement au dossier) et permettant également un suivi statistique unique (entre information, orientation, validation, etc.), s'intégrant dans la dynamique du service public régional de l'orientation (SPRO) avec les coordonnateurs de l'Agence d'orientation et des métiers de Normandie ainsi que les animateurs emploi formation de la Direction animation territoriale emploi compétences (DATEC) de la Région ;
- Équiper les sites physiques ou virtuels de matériel adapté à l'échange rapide et efficace des informations et des conseils.

Axe 3

- L'idée du guichet unique fait son chemin mais il s'agit d'aller plus loin et de garantir – par exemple – par un porte-monnaie unique – une offre de service « saine ». Le porte-monnaie « idéal » serait le compte personnel formation que l'on pourrait imaginer avec des abondements pour chacune des étapes, sous condition (de parcours, de passage obligé par des points de contrôle, etc.).
- Dans cet esprit, lors des travaux préparatoires a été évoqué l'idée du « all inclusives » pour les publics.
- Pour y parvenir il est préconisé de conduire un chantier en mode « design de service » pour dessiner le service dont a besoin tout candidat, en en gardant la traçabilité, en lui laissant sa liberté individuelle d'avancement, en lui garantissant les financements nécessaires et des services efficaces et efficients. Ce chantier est à conduire à l'interne (Agence de l'orientation et des métiers et les directions concernées au sein de la Région Normandie et avec les principaux partenaires : Pôle emploi, Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) OPCO, les valideurs, les accompagnateurs, les conseillers, et les bénéficiaires.

L'évaluation de l'intervention de la Région en matière de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a été engagée et financée par la Région Normandie. Confiée au Cabinet Amnyos, elle a été réalisée du 13 mars au 30 novembre 2020 et a permis de recueillir le témoignage de l'ensemble des acteurs investis dans ce dispositif.

